



« Infirmier (ère) »

Service « Analyse et Préparation des dossiers »

DOMAINE	Service à la collectivité
METIER	Santé
FONCTION	Infirmier (ère)
FAMILLE PROFESSIONNELLE COTATION	4 - Fonctions de management de proximité et/ou de conseil technique
CATEGORIE	Filière médico-sociale – catégorie A

EMPLOI / METIER	
DEFINITION GENERALE	<p>Membre de l'équipe pluridisciplinaire de la MPDH, l'infirmier (ère) exerce une mission d'évaluateur. A ce titre, il ou elle évalue des situations de handicap en référence aux textes réglementaires et aux outils d'appui aux pratiques nationales.</p> <p>Il ou elle apporte ses compétences techniques pour l'élaboration de la doctrine d'application des référentiels de la MDPH</p> <p>Il ou elle entretient par son soutien technique, les relations de la MDPH avec les professionnels du réseau externe à la MDPH, sur les sujets relatifs au handicap.</p>
SITUATION HIERARCHIQUE ET RELATION FONCTIONNELLE	<p>L'infirmier (ère) est placé (e.) sous l'autorité hiérarchique du chef de service Analyse et Préparation des dossiers (SAP). Son travail d'évaluation est supervisé par le médecin coordonnateur qui veille à la cohérence et à l'harmonisation des pratiques d'évaluation</p> <p><u>Principaux interlocuteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - en interne : services opérationnels - en externe : partenaires / usagers.
CONDITIONS PARTICULIERE D'EXERCICE ET/OU SPECIFICITE DU POSTE (contraintes, horaires, déplacements ...)	<p>Travail en bureau et sur poste informatique Déplacement extérieurs ponctuels</p>
CONDITIONS D'ACCES	<p><u>Niveau d'études ou de diplôme(s) requis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'Etat d'infirmier <p><u>Formations et qualifications nécessaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permis B <p><u>Expérience professionnelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience professionnelle dans le domaine du secteur sanitaire et social, handicap - Expérience auprès d'un public en situation de handicap (en situation institutionnelle ou à domicile) appréciée

ACTIVITES	
ACTIVITES PRINCIPALES	<p>L'infirmier (ère) évalue les situations conformément au guide barème et à la doctrine de la CDAPH et sous la supervision du médecin coordonnateur. A ce titre, L'infirmier (ère) est amené à effectuer les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe aux séances de traitement et au dispositif d'aiguillage - Evalue les situations de handicap sur dossiers, par entretien téléphonique - Contribue à l'évaluation multidimensionnelle de la personne en situation de handicap en s'appuyant sur la logique du diagnostic infirmier en lien avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire, le cas échéant - Recueille les éléments pertinents d'évaluation des situations de handicap auprès des usagers et des professionnels de terrain - Rend compte par écrit sur les supports identifiés - Apporte et maintient un niveau d'expertise au sein de la MDPH et du réseau des partenaires
ACTIVITES SECONDAIRES	SPECIFIQUES/
	<ul style="list-style-type: none"> - Contribue au recueil de données dans le système d'information notamment par le codage des déficiences

COMPETENCES NECESSAIRES/ATTENDUES	
SAVOIR FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser une situation et savoir prioriser - Savoir réaliser des évaluations fonctionnelles - Maitriser la communication écrite et orale - Intégrer les priorités du service dans la gestion quotidienne des activités - Produire des comptes rendus d'évaluation en utilisant les outils et référentiels réglementaires, nationaux et locaux.
SAVOIRS	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne connaissance de la loi du 11 février 2005 et en particulier des dispositifs et prestations liées au handicap - Maîtrise des outils bureautiques (niveau intermédiaire pack office requis) - Maitrise du guide barème - Maitrise des applications métiers MDPH (SOLIS , MULTIGEST)
SAVOIR ETRE	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et réactivité - Sens du service public - Sens du travail en équipe - Sens de l'organisation - Sens de l'écoute et de la communication - Grande capacité d'adaptation